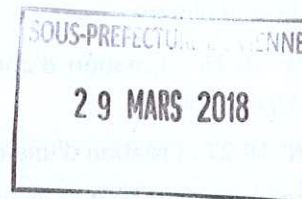


**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 mars 2018

**Date de la convocation** : 20/03/2018

**Nombre de conseillers en exercice** : 51



**Etaient présents:**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

**Absents suppléés** : M. Sylvain LAIGNEL représenté par son suppléant Mme Michèle PONCE, Monsieur Gérard LAMBERT représenté par son suppléant Mme Sophie GUIBOURET, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN,

**Ont donné pouvoir** : M. Bernard CATELON à Mme Thérèse COROMPT, M. Christophe CHARLES à Mme Martine FAÏTA, M. Alain CLERC à M. Bernard LINAGE, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à Mme Annie DUTRON, M. Guy MARTINET à Mme Christiane JURY, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à M. Manuel BELMONTE, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE

---

**OBJET** : **ADMINISTRATION GENERALE** : Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat – Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés à procédure adaptée

**Rapporteur** : Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses attributions au Président pour la durée de la mandature.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 18-21 du Conseil 4 janvier 2018 portant délégation de pouvoirs au Président,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** des décisions suivantes :

N° 18-03 : Avenant n°4 à la convention précaire avec la Société H.M.S pour la location du bureau n°3 de la pépinière

N° 18-26 : Création d'une régie d'avances auprès du service Petite Enfance de Vienne Condrieu Agglomération

N° 18-27 : Création d'une régie d'avances pour le Secrétariat de Vienne Condrieu Agglomération

N°18-29 : Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Trèves sur un bien sis Le Bourg à Trèves (69420) cadastré A363 appartenant à M. Jany CARDIA

N°18-30 : Convention de partenariat – supervision du relais Oxyjeunes

N°18-31 : Création d'une régie d'avances auprès du service Jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération

N°18-32 : Création d'une sous régie d'avances auprès du service Jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération à Ampuis

N°18-33 : Création d'une sous régie d'avances auprès du service Jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération à Condrieu

N°18-34 : Création d'une sous régie d'avances auprès du service Jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération à Echalas

N°18-35 : Création d'une régie de recettes auprès du service Jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération

N°18-36 : Création d'une sous régie de recettes auprès du service Jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération à Ampuis

N°18-37 : Création d'une sous régie de recettes auprès du service Jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération à Condrieu

N°18-38 : Création d'une sous régie de recettes auprès du service Jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération à Echalas

N°18-39 : Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Chuzelles sur les biens sis Les Serpaizières Ouest à Chuzelles cadastrés A3347-3351-2464-3349 appartenant à M. Paul LUCIDI

N°18-40 : Bail précaire avec la Société "L'ACCORDEUR"

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 27 mars 2018**

Le Président certifie que la présente délibération  
et a été publiée le

30 MARS 2018



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

Thierry KOVACS